



Pourquoi voter CFDT ?

Le jeudi 20 octobre 2011, pour la première fois, tous les agents des ministères financiers, quel que soit leur grade, leur statut de fonctionnaire ou de contractuel, éliront leurs représentants en Comités techniques et, comme ils l'ont toujours fait, leurs représentants en CAP.

Avec ces élections entrent enfin dans la réalité les accords de Bercy signés en 2008 par la CFDT, la CGT, la FSU, l'UNSA, Solidaires et la CGC. Ces accords ont introduit de nombreuses nouveautés notamment l'élection des Comités techniques du niveau local jusqu'au niveau ministériel et les accords majoritaires.

Désormais seuls les accords signés par des syndicats représentant une majorité des agents seront considérés comme valides.

Le gouvernement saura-t-il saisir cette occasion d'établir un véritable dialogue social et de répondre aux attentes des agents ? Rien n'est moins sûr.

Les ministères financiers sont durement touchés par une révision générale des politiques publiques (RGPP) dont la brutalité est bien éloignée du dialogue. A aucun moment les agents n'ont été associés à la définition des réformes. Le dogme purement budgétaire de suppression d'un emploi sur deux à l'occasion des départs en retraite n'a fait que se durcir aux Finances, atteignant presque les trois sur quatre. Toujours sous la pression budgétaire, le pouvoir d'achat s'est dégradé et l'augmentation du point d'indice a été refusée pour laisser place à une inacceptable rémunération au mérite.

La CFDT Finances, avec sa fédération de Fonctionnaires et sa confédération condamnent cette RGPP, demandent l'arrêt des suppressions d'emplois et une revalorisation des salaires. La CFDT continuera à peser par les mobilisations et les négociations pour infléchir les orientations gouvernementales comme pour défendre les agents.

Dans le même temps, les administrations ont connu, souvent au détriment du service public, des restructurations sans fin : création de la DGFIP, refonte des implantations en Douane et à l'INSEE, éclatement de la DGCCRF, réorganisations et déménagements en Administration centrale.

Le résultat de l'ensemble de ces politiques est une grave dégradation des conditions de travail. Ainsi 16 000 agents de la DGFIP ont répondu au questionnaire de la CFDT que le stress au travail atteignait 54 % d'entre eux. Un niveau équivalent à celui de France Télécom. La situation n'est sans aucun doute pas meilleure dans les autres directions.

Pour la CFDT, il faut renverser la tendance à la dégradation des conditions de travail en commençant par l'arrêt des suppressions d'emplois. Mais il faut aussi changer, en profondeur, le management des services pour arrêter la course sans fin aux objectifs chiffrés.

Dans les Comités techniques pour porter les revendications collectives ou dans les CAP, pour assurer le respect des droits individuels, les candidats de la CFDT seront porteurs d'un syndicalisme de proposition, d'action et de négociation.